

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2017

Vendredi 7 juillet, le conseil municipal s'est réuni autour de son maire Patrick Bourrassaut.

En introduction, le Maire a tenu à souligner la réussite et la qualité des événements qui se sont déroulés dans la commune en juin. L'exposition sur l'Ethiopie a été un beau succès. Plus de 100 enfants accueillis le lundi après-midi, une conférence passionnante sur l'archéologie et Lucy le lundi soir avec une cinquantaine de personnes présentes, des visiteurs toute la semaine et une cérémonie du café nous transportant à quelques milliers de kilomètres. Il a remercié les bénévoles de la bibliothèque pour leur investissement dans ce projet.

L'exposition Façonnés préparée par les CM2 de Valsonne et de Saint-Clément-sous-Valsonne dans le cadre du projet de la COR « re-tissons le territoire » était également magnifique.

La fête de la musique le 17 juin s'est bien déroulée même si la qualité de la programmation aurait mérité plus de spectateurs.

Le conseil municipal se penchait ensuite sur le premier point de l'ordre du jour la rentrée scolaire. Le Maire a informé le conseil du retour à la semaine de 4 jours dès septembre. Un accueil sera organisé par l'association de la garderie « les petits écureuils » le mercredi matin si le nombre d'enfants est suffisant. Un recensement est en cours. Les parents intéressés par ce service sont invités à se faire connaître auprès de la garderie ou de la mairie.

Le Maire a également indiqué que l'école était sous surveillance en perspective de l'ouverture d'une 7ème classe qui sera effective si 163 élèves sont présents le jour de la rentrée. Tout sera organisé pour que le bâtiment soit prêt à accueillir cette nouvelle classe.

Quelque soit les effectifs, 3 classes de maternelle seront constituées à la rentrée ce qui a amené le conseil a décidé la création d'un poste d'ATSEM non permanent et à temps non complet.

Enfin, il a été décidé de fixer le prix d'un repas à la cantine à 3,90 € pour la prochaine rentrée scolaire.

Afin de préciser les conditions de travail, des délibérations ont été prises pour fixer les autorisations spéciales d'absence pour les événements familiaux, le régime indemnitaire et le remboursements des frais de déplacements des agents municipaux.

Lors d'un deuxième temps fort du conseil, Patrick Bourrassaut présentait l'état d'avancement du projet éolien du Beaujolais Vert. Le dossier a été déclaré recevable par l'Etat le 2 juin dernier. Il fera l'objet d'une enquête publique du 11 septembre au 10 octobre 2017. Le conseil aura à se prononcer durant cette période d'enquête. Le Maire a également présenté la démarche de financement participatif lancée par EDF Energie Nouvelle grâce à laquelle les habitants pourront bénéficier des retombées financières du projet.

En conclusion, le Maire indiquait qu'il avait reçu la notification de la subvention obtenue dans le cadre du contrat de ruralité de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux ce qui porte, en s'ajoutant à celles du Département et des Sénateurs à 300 000 €, le montant des aides déjà obtenues. D'autres demandes sont encore en cours d'instruction auprès de la Région, la COR et la Direction régionale des affaires culturelles.